

Désamorcer l'explosion des complications cardio-vasculaires et du diabète de type 2 au domicile

Conceptrice :

Isabelle ASSOUMAN, infirmière DE, éducatrice thérapeutique et formatrice pour adultes.
Responsable pédagogique au sein de l'Association Francophone des Infirmiers du Diabète.

Descriptif :

Comme chacun le sait ; les maladies cardio-neuro-vasculaires et le diabète de type 2 se développent de manière exponentielle ces dernières années à travers le monde.

La population vit globalement plus longtemps (la prédisposant ainsi à plus de dégénérescence), et nos modes de vie modernes (pauvres comme riches) engendrent souvent de profonds déséquilibres : rythmes de vie, surconsommations (et addictions) et santé globale s'éloignent de plus en plus du « modèle idéal ».

La France compte ainsi près de 4 millions de malades cardio-neuro-vasculaires, et 3,3 millions de concitoyen(ne)s traité(e)s pour diabète de type 2.

Et que dire de toutes ces personnes malades qui s'ignorent encore... ?

140000 morts par an, plus de 15 millions de personnes concernées par une prise en charge...sans oublier l'impact financier majeur pour notre assurance maladie !

Les risques cardio-vasculaires élevés rejoignent ceux du diabète de type 2. Tout patient diabétique est d'emblée considéré comme vasculaire et la prise en soins cardio-neuro-vasculaires inclue celle du diabète de type 2 ; leur coexistence constituant un cocktail explosif de morbi-mortalité (infarctus du myocarde, artérite, accident vasculaire cérébral...)

- La HAS (Haute Autorité de Santé), dans sa note de cadrage « Stratégie thérapeutique du diabète de type 2 : fiche mémo et parcours de soins intégrés », (2020) émet les recommandations suivantes :

« Le projet d'actualisation des recommandations sur la stratégie thérapeutique du patient DT2 sera complémentaire avec les travaux sur la prise en charge du risque cardiovasculaire (RCV) global en soins de premier niveau. »

- La Stratégie Nationale de Santé (2018-2022), considère comme prioritaires :

« 14. Traitements d'aide à l'arrêt du tabac : passer du forfait au remboursement classique

19. Réduire la consommation de sel de 20 % dans la population française

21. Mobiliser les fédérations sportives au service de la santé lors des événements sportifs »

Sachant que 80 % des maladies cardio-neuro-vasculaires sont accessibles à la prévention, la stratégie nationale soutient que ***« La prévention doit devenir centrale dans toutes les actions qui visent à améliorer la santé de nos concitoyens »***

Parallèlement pour la HAS : « *Il serait intéressant d'élaborer des messages clés pour soutenir la communication entre le professionnel de santé et le patient DT2* »

Les infirmiers libéraux, du fait de leur positionnement privilégié et en constant développement, sont les plus à même de défendre cette dynamique de prévention. Quel personnel soignant passe le plus de temps, le plus souvent, directement au cœur de la vie des personnes prises en soin ?

Qui d'autres les accompagne autant sur tous les fronts ?

- Surveillance après un épisode d'insuffisance cardiaque,
- Soins locaux après chirurgie cardiaque
- Soins locaux sur plaies diabétiques
- Surveillance et éducation autour des thérapeutiques
- Éducation thérapeutique globale
- Ecoute active et accompagnement aux diagnostics des complications
- Action courte et ciblée sur les consommations délétères...

Avec cette formation en évaluation des pratiques professionnelles, l'infirmier(e) libéral(e), expert(e) dans la prise en soins de ces risques spécifiques, évaluera sa pratique sur la base de cas cliniques réfléchis et rédigés par des experts.

Objectifs :

L'objectif global est avant tout d'évaluer les pratiques professionnelles avant d'actualiser et développer les compétences infirmières afin de garantir le renforcement du repérage du risque cardio-vasculaire élevé et de diabète de type 2.

La formation permettra ainsi à chaque apprenant de :

- ✓ *Questionner son niveau* de compétences expérientielles au travers de cas concrets.
- ✓ *Croiser* les recommandations sur les stratégies de prises en charge thérapeutiques des maladies cardio neuro vasculaires et du diabète de type 2.
- ✓ *S'approprier des outils* identifiant les diverses thérapeutiques actualisées dans ces domaines afin d'en limiter les risques iatrogéniques.
- ✓ *Améliorer l'efficacité* de ses actions infirmières dans le cadre d'actions brèves contre les consommations de tabac, alcool et cannabis.
- ✓ *Renforcer son positionnement de coordination* dans le parcours de santé afin d'optimiser la décision médicale partagée.
- ✓ *Colliger* les ressources bibliographiques sur les références consensuelles permettant d'assurer le dépistage et la prévention de ces risques.
- ✓ *Développer ses outils* de surveillance et traçabilité des risques et symptômes.

La méthode retenue est celle des vignettes cliniques. Des cas cliniques sont produits par un comité d'experts, ils sont ensuite présentés à un panel de testeurs, échantillon de la population professionnelle concernée par la formation. L'analyse des réponses du panel de testeurs permet de réadapter les cas cliniques, puis de produire l'apport de connaissances, en rapport avec l'observation faite des réponses du panel.

Au cours de la formation, un forum est à disposition permanente des apprenants, permettant toute interaction entre apprenants et formateur. Deux forums distincts supplémentaires sont mis en place, juste après les cas cliniques et après l'auto-évaluation des cas cliniques.

L'enseignement est divisé entre une partie sur l'évaluation des pratiques professionnelles et l'autre partie sur la formation continue et l'apport de connaissances.

Il s'articulera en 4 sections, divisées en 10 modules de formation, il commencera par des cas cliniques à réponses ouvertes corrigés ensuite par un comité d'experts permettant de faire le point sur ses pratiques et de s'auto-évaluer sur le sujet. Au cours de la formation des questionnaires seront à compléter, ils permettront de mobiliser les connaissances fraîchement acquises et d'évaluer la progression de chacun dans cette formation. En fin de formation, deux nouveaux cas cliniques sur la même thématique permettront de valider les nouveaux acquis de l'apprenant et d'évaluer les changements apportés sur ses pratiques.

-- La durée totale de la formation est estimée à 7 heures --

Sommaire de la formation

PARTIE A : Vignettes cliniques : cas cliniques

Module 1 : description de cas cliniques et réponses des apprenants

Module 2 : réponses du comité d'experts, confrontation autonome en auto-évaluation

PARTIE B : Actualisation et renforcement des connaissances et compétences infirmières

Module 1 : rappel théorique sur les maladies cardio-neuro-vasculaires et le diabète de type 2

Module 2 : facteurs de risques personnels et cliniques

Module 3 : maladies métaboliques et risque d'apparition de maladie cardio vasculaire et DT2

Module 4 : moyens thérapeutiques

Module 5 : acteurs de prévention et de soins

PARTIE C : Recours aux recommandations actuelles

Module 1 : prise en charge du risque cardiovasculaire global en soins de premier niveau

Module 2 : stratégie thérapeutique du patient diabétique de type 2

Module 3 : la décision médicale partagée

PARTIE D : Evaluation d'un changement de pratiques et ré évaluation de situations cliniques

DETAIL DE LA FORMATION

PARTIE A : Vignettes cliniques, cas cliniques

L'amélioration des pratiques professionnelles et des parcours de soins devient une priorité de notre système de santé depuis plusieurs années déjà. Les stratégies nationales de santé ne font que renforcer cela et donner d'avantage d'importance à ce volet dans notre parcours professionnel. La confrontation à des situations très fréquemment rencontrées, permet la réalisation objective et alerte de cas cliniques, qui offrent aux apprenants la possibilité de confronter leurs idées, leurs habitudes professionnelles à des standards issus de recommandations officielles et travaillés par l'intermédiaire d'un groupe d'experts.

Les apprenants commenceront donc par se confronter à des cas cliniques, avant de vérifier l'écart entre leurs réponses et les propositions d'un comité d'experts cliniques. L'auto-évaluation permet à l'apprenant de s'apprécier sans la pression d'une « note » ou d'une validation de sa pratique et il peut ainsi sereinement vérifier les carences qu'il constate et se mettre à niveau par la suite.

Module 1 : description de cas cliniques et réponses des apprenants

Objectifs : se positionner face à un(e) patient(e) présentant des risques cardio-vasculaires ou de diabète de type 2 majeurs.

Comprendre l'intérêt des questions présentées et posées en adéquation avec sa pratique.

Contenu : cas cliniques avec situations, indications, traitements et développement de questions à choix multiples et/ouvertes allant dans le sens d'une réflexion thérapeutique d'ensemble sur plusieurs situations cliniques précises.

Durée : 60 minutes.

Module 2 : réponses du comité d'experts, confrontation autonome en auto-évaluation

Objectifs : découvrir les réponses du comité d'experts. Comprendre les réponses.

Evaluer ses propres réponses par rapport à celles attendues.

Contenu : suivi des réponses du comité d'experts et confrontation avec sa réflexion.

Auto-évaluation de ses propositions cliniques et réflexion autour de ses pratiques professionnelles

Durée : 90 minutes

PARTIE B : Actualisation et renforcement des compétences infirmières

La politique de santé nationale a renforcé la place et le rôle de l'infirmier(e) libéral(e) dans la prise en charge des patient(e)s atteints de pathologies chroniques et notamment cardio-vasculaires.

Il semble donc nécessaire :

- ✓ De renforcer la qualité de la prise en charge au domicile des patient(e)s
- ✓ De sécuriser le parcours de soins dans la surveillance des traitements et de dépister les risques inhérents à ce type de prises en soins.
- ✓ De préserver la qualité de vie et l'autonomie des patient(e)s.

Ce rôle est multiple et sollicite toutes les dimensions des soins infirmiers.

Module 1 : « terrain miné » ; pathologies cardio-neuro-vasculaires et diabète de type 2

Objectif : rappeler les différentes pathologies concernées afin de mettre en exergue les points de vigilance communs.

Contenu :

- Fiches mémo HAS
- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Société Francophone du Diabète
- Courte évaluation des informations retenues sous la forme de QCM

Durée : 45 minutes

Module 2 : « le feu aux poudres » ; les facteurs de risques pouvant compliquer la situation

Objectif : favoriser l'évaluation systématique des facteurs de risques pouvant induire, majorer, compliquer les risques cardio-neuro-vasculaires et de DT2

Contenu :

- Les risques personnels
- Les risques cliniques
- Courte évaluation des informations retenues sous la forme de QCM

Durée : 45 minutes

Module 3 : « l'explosion » ; impact des maladies métaboliques sur l'apparition ou l'évolution des maladies cardio-neuro-vasculaires

Objectifs : rappeler les éléments de surveillance et de prévention de ces risques.

Contenu :

- Microangiopathies
- Macro-angiopathies
- Courte évaluation des informations retenues sous la forme de QCM

Durée : 40 minutes

Module 4 : « les armes » ; les options thérapeutiques

Objectif : colliger les différentes sources de thérapeutiques : comportementales, médicamenteuses, chirurgicales...

Contenu :

- Les incontournables : alimentation, activité physique, éducation thérapeutique etc.
- Tableau de synthèse des grandes classes thérapeutiques concernées
- Surveillance et traçabilité du suivi
- Courte évaluation des informations retenues sous la forme de QCM

Durée : 40 minutes

Module 5 : « les combattants » ; les acteurs de prévention et de soins

Objectif : reconnaître et renforcer le positionnement de chacun dans cette lutte commune et l'accompagnement au changement

Contenu :

- Le patient : acteur principal
- Son environnement : personnes ressources
- Corps médical impliqué : qui voir et quand ?
- Le rôle majeur de l'IDEL : surveillance, prévention, coordination, soutien
- La traçabilité et le retour d'informations aux prescripteurs
- Courte évaluation des informations retenues sous la forme de QCM

Durée : 40 minutes

PARTIE C : Recours aux recommandations actuelles

Dans un système de santé de plus en plus basé sur les preuves, être au fait des avancées de la science et des consensus d'experts est indispensable dans la création de connaissances ainsi que dans leur mobilisation.

De nombreuses recommandations de bonnes pratiques ont été élaborées dans le domaine des pathologies cardio-neuro-vasculaires comme du diabète de type 2, par la Haute Autorité de Santé et autres sociétés savantes (SFD, ADA, OMS...)

Ces recommandations ont pour objet de guider les professionnels de santé dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de soins à visée préventive, diagnostique ou thérapeutique. La considération des recommandations des sociétés savantes et de la Haute Autorité de Santé DOIT DEVENIR une habitude, un réflexe professionnel, fréquent et récurrent.

En complément de la présentation et consultation de ces écrits, les apprenants répondront à quelques qcm pour vérifier l'intégration des connaissances abordées.

Module 1 : prise en charge du risque cardiovasculaire global en soins de premier niveau

Objectifs : ordonner les recommandations de tutelles et de sociétés savantes sur ce sujet.

Connaître les canaux de recherche de recommandations permettant de se maintenir à jour de sa pratique et de ses connaissances.

Contenu : guide et conseils facilitant la consultation d'articles et/ou notices puis consultation de ceux-ci.

Durée : 10 minutes

Module 2 : stratégie thérapeutique du patient diabétique de type 2

Objectif : identifier les éléments essentiels à la compréhension des recommandations de stratégies thérapeutiques actualisées

Contenu : publication de textes réglementaires.

Durée : 10 minutes

Module 3 : la décision médicale partagée

Objectif : faciliter les échanges et la délibération pour accompagner les patients dans un consensus de soin optimisé.

Contenu : extraits d'outils HAS, SFD, société Française de cardiologie...

Durée : 10 minutes

PARTIE D : Evaluation d'un changement de pratiques et réévaluation de situations cliniques

Objectifs : vérifier l'évolution de ses connaissances par une nouvelle confrontation à évaluation

Contenu : cas cliniques traitant des mêmes sujets que ceux permettant la réalisation des vignettes cliniques, évaluation par l'intermédiaire de QCM. Il est à noter qu'il y aura une semaine au minimum entre la fin de la partie C et l'accès à la partie D

Durée : 30 minutes